



RAPPORT DE SYNTHÈSE DE
L'ATELIER SUR LE CONTRÔLE
CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Saly Portudal Sénégal 10 au 12 août 2004

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANCR	Association Nationale des Conseillers ruraux
APE	Association des Parents d'Elèves
ARC	Alliance des Radios Communautaires
ASC	Association Sociale et Culturelle
BP	Budget Participatif
CADEP	Capitalisation des Expériences de Développement Participatif
CAEL	Cellule d'Appui des Elus Locaux
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CERP	Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
CONGAD	Collectif des ONG d'Appui au Développement
CR	Communauté Rurale
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
ENEA	Ecole Nationale d'Economie Appliquée
IEC	Information Education Communication
FENU	Fonds d'Equipeement des Nations Unies
GPF	Groupeement de Promotion Féminine
MARP	Méthode Active de Recherche et de Planification Participative
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADMIR	Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural
PCR	Président de Communauté Rurale
PDIS	Programme de Développement Intégré de la Santé
PLD	Plan Local de Développement
PNDS	Programme National de Développement de la Santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RADDHO	Rencontre Africain des Droits de l'Homme
RADI	Réseau Africain du Droit Intégré
SEP	Suivi Evaluation Participatif
SIG	Système d'Information Géographique
TDR	Termes de Référence
USAID	Agence Américaine pour le Développement International

Après le mot de bienvenue de Bara GUEYE, Coordonnateur de IIED Sahel, les participants se sont successivement présentés en déclinant le nom de leur organisation et leurs attentes respectives par rapport à l'atelier. Les questions ont tourné autour de l'accès à l'information, au partage du pouvoir, au sens du mot contrôle, au Suivi&Evaluation Participatif (SEP), à la bonne gouvernance et à l'engagement citoyen. Le programme indicatif a été présenté et discuté par les participants.

L'atelier est organisé en séances plénières, en travaux de groupes suivis de restitutions et de débats. Une synthèse a sanctionné les séances de restitution des travaux de groupe. Un pré rapport de synthèse de l'ensemble des travaux de groupe a été présenté lors de la dernière journée.

Jour 1 : Présentations générales et études de cas sur le CCAP

La matinée a été consacrée à une série de présentations pour mettre les participants au même niveau d'information sur le concept, l'approche et son application.

1.1 Présentations

Les participants ont suivi cinq présentations en plénière :

Serigne Mansour TALL a traité le concept et l'approche méthodologique du CCAP. Après une analyse des définitions du CCAP selon le PNUD et la Banque Mondiale, il a retracé les concepts clefs et les conditions de mise en œuvre du CCAP qui vise à :

- renforcer les capacités des populations à participer, négocier et contrôler la gestion de la chose publique ;
- obliger les décideurs à rendre compte de leur gestion des affaires dont ils sont mandataires ;
- améliorer la performance des programmes grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources et une meilleure identification des besoins et priorités.

Au Sénégal, les politiques et les orientations économiques s'articulent autour de l'appui budgétaire, de la décentralisation, des politiques sectorielles et du DSRP. Aussi, on enregistre une prolifération d'agences qui fonctionnent comme une administration de mission et visent une autonomie budgétaire et une rationalité des interventions dans des secteurs prioritaires. Le Sénégal est aussi caractérisé par un dynamisme de la société civile et de la presse, en plus des mécanismes sont mis en œuvre pour une participation effective des populations. Autant de facteurs contextuels favorables à une application du CCAP dans des domaines divers comme le budget, le genre, les programmes sectoriels et le DSRP. Les éléments clefs du CCAP tournent autour de la question de l'information, de la formation, de la mise en réseau et du changement. La mise en œuvre effective du CCAP peut induire des changements en terme de bonne gouvernance et de participation des groupes vulnérables.

Awa Faly BA a montré que le CCAP est autant un acte qu'un outil de communication. Le CCAP est un acte de communication dans le sens où il requiert une quête, une recherche de l'information sur les actions et engagements des acteurs publics. Mais, c'est aussi un outil de communication dans la mesure où il tente d'instaurer un dialogue entre les acteurs en

utilisant divers supports comme la radio, les journaux, Internet et le e-governance. Le journal « *Yoor Yooru Fiisel* »¹ est un exemple d'inclusion.

En définitive, le CCAP pourrait signifier « Communication Citoyenne sur l'Action Publique » à travers un dialogue politique équitable prenant en compte le feedback des populations. Cela se traduirait par la transparence, la bonne gouvernance, la mobilisation citoyenne. En outre, une communication entre l'Etat et ses administrés sert à restaurer une confiance.

Ibou Gaye a présenté le Community Score Card en insistant sur son potentiel d'utilisation et son mode d'administration.

Bara GUEYE a retracé une étude de cas sur le suivi&évaluation participatif en matière de décentralisation à Fissel. L'accent a été mis sur l'importance de suivre les différentes étapes du SEP étant entendu que pour évaluer efficacement des résultats, il est nécessaire de connaître les ressources existantes et la manière dont celles ci ont été dépensées en relation avec les objectifs fixés. L'articulation de cet exemple avec le contrôle citoyen a été ressortie car il s'agit de doter les populations de capacités pour suivre et évaluer leur participation dans le processus de décentralisation.

Serigne Mansour TALL, après une présentation générale du concept de budget, s'est appesanti sur une étude de cas de la mise en œuvre du Budget participatif dans les communautés rurales de Fissel et Ndiagianiao au Sénégal. A Fissel, cette formation sur le BP s'est traduite par la célébration de la journée «du budget» qui rend réellement compte de la conscience que ces populations ont de leurs rôles dans le processus de prise de décisions.

1.2 Synthèse des débats sur les présentations

Les débats ont tourné autour de la subvention des Conseils Ruraux au bénéfice des ASC qui ne concerne pas encore les GPF. La question du schéma institutionnel de la décentralisation a été posée pour mieux clarifier les ressources budgétaires. Il apparaît en filigrane la nécessité de prendre en compte les questions relatives au Genre et à la pauvreté. Un autre aspect est apparu dans les débats, celui de l'engagement. En effet, il serait difficile de faire accepter le CCAP s'il n'y a pas un engagement autant de la part des élus que des citoyens. Il faut en plus établir une confiance entre ces deux catégories d'acteurs par un mécanisme de partage de l'information. Sous ce rapport, les médias jouent un rôle important. Dans le contexte de la décentralisation, les radios peuvent contribuer à une meilleure présentation de «l'image de la décentralisation».

Le contrôle qualitatif paraît plus pertinent pour mesurer pleinement l'impact sur les populations. Par exemple, au lieu de s'interroger sur le nombre de forages installés, il serait plus judicieux de chercher à mesurer l'impact de ces forages dans l'amélioration des conditions de vie.

¹ Yoorru Fissel est un journal de la CR de Fissel issu du SEP mené dans la région et édité avec le support technique et logistique de l'IIED. L'originalité de ce journal réside dans le fait que ce sont les populations qui se constituent en « journalistes » rédigeant leurs articles qui sont ensuite revus et corrigés par l'institut. Une version sérère du journal existe parallèlement.

Les pouvoirs publics représentés ont insisté sur les contraintes inhérentes à une administration publique en terme de mise à disposition de l'information. Cependant, il est important qu'il y ait un code de déontologie qui n'est envisageable que dans un climat de transparence sociale et politique. Il est également important de rappeler que le principe de transparence est déterminant pour la mise en place du CCAP, il se traduit pour l'Etat par un partage de l'information. Le CCAP n'est pas une inquisition mais plutôt une sorte de « contrat social » entre l'Etat et les collectivités.

Les discussions ont également porté sur d'autres outils du CCAP comme les espaces d'interpellation, les jury citoyens... L'articulation avec les outils de la MARP a été posée comme piste intéressante. La question de la prise en charge du statut de l'élu local est aussi perçue comme une question budgétaire. La nécessité de prendre en compte les différents niveaux de structures de santé dans le processus de planification budgétaire a été posée. La case de santé est un niveau pertinent de planification.

La finalité de la mise en œuvre du CCAP est d'impulser des réformes qui devraient améliorer la qualité des services publics et leur accessibilité. Le CCAP est donc un système gagnant-gagnant où le citoyen participe au fonctionnement de l'Etat qui peut travailler avec plus d'efficacité et de visibilité.

Enfin, les derniers débats ont porté sur la question de l'institutionnalisation du CCAP, l'accès à l'information et à la formation, la gestion des conflits.

Après-midi

1.3 Travaux d'ateliers

L'après midi, les participants, scindés en trois groupes thématiques sur la santé, l'éducation et la décentralisation, ont travaillé en ateliers sur des TDR articulés autour de la grille contenant les six éléments de mise en œuvre d'un processus CCAP (voir annexes).

Groupe I : Education

Ce groupe a préféré appliquer la démarche dans un contexte spécifique ; la communauté rurale de Réfane dans le département de Bambey.

Différents constats ont été faits sur la situation de l'école à Réfane : mauvais résultats, déperdition scolaire (filles), qualité et quantité des infrastructures, matériel didactique insuffisant ; Association des Parents d'Elèves (APE) peu impliquée dans la gestion.

Examen du problème critique : mauvais résultats scolaires

Questions clés	Outils/ application	Problèmes / obstacles
<p><u>Question I</u> Environnement socio-économique</p> <p>Faible participation des APE</p> <p>Faible efficacité du personnel de l'éducation</p>	<p>Comité de gestion stratégique Projet de plan d'action d'école PLDE (outil de planification) Community Score Card (CSC) sur les contraintes et les réformes entre l'école et le Conseil Rural SEP pour améliorer les performances scolaires</p>	<p>Subjectivisme Volontarisme Manque d'informations fiables Manque d'informations par rapport aux orientations nationales Ressources financières</p>
<p><u>Question n° II</u> Quels types d'informations ? Où trouver les informations ? Comment rendre les informations accessibles ?</p>	<p>SIG (inspection) Base de données (écoles) Annuaire (écoles) Répertoire (CL, inspection) CID (CL)</p>	<p>Système de collecte Fiabilité des informations Gestion et conservation des informations Appropriation et utilisation des outils par la base Analphabétisme</p>
<p><u>Question N° III</u> Comment rendre l'information compréhensible ? Comment permettre une bonne utilisation de l'information par tous les segments de la communauté éducative ?</p>	<p>Outils de visualisation (cartographie, tableau de synthèse, diagrammes, images) Ecoles</p>	<p>Moyens financiers Maîtrise technique des outils Lenteur du processus Adaptation par rapport au niveau de formation des partenaires de l'école</p>
<p><u>Question IV</u> Quels sont les canaux les plus appropriés ? Quelles cibles privilégier ? Comment toucher les vulnérables et exclus ?</p>	<p>Canaux traditionnels (fora) Canaux modernes (médiats) Groupe d'apprentissage Mise à niveau</p>	<p>Coûts, Capacités Conflits d'intérêts</p>
<p><u>Question V</u> Qui fait quoi ? Qui doit faire quoi ? Comment bâtir une vision partagée Quelles stratégies ? Comment agir ensemble ?</p>	<p>Diagnostic institutionnel (écoles, CL) Planification de la mobilisation (écoles, CL) Convention collective autour de l'école (écoles, CL)</p>	<p>Détournement d'objectifs Gestion du temps Homogénéité des formes d'engagement et de participation</p>
<p><u>Question VI</u> - Avec qui négocier ? - Comment convaincre ? - Quand négocier ? - Comment constituer l'organisation</p>	<p>- Lobby - Plaidoyer - Agenda (Plateforme) - Cadre de concertation</p>	<p>- Conflits d'intérêt - Communication - Leadership - Détournement d'objectif - Contexte - Autorités (inaccessible)</p>

Groupe II : La santé

La grille proposée a été discutée en prenant des exemples sur les expériences des membres de ce groupe.

I Point d'entrée

Divers points d'entrée comme la qualité des services et la qualité du fonctionnement des comités de santé posent une question de fond : la faible fréquentation des structures de santé.

Questions-clés :

Pourquoi les populations ne fréquentent-elles pas les services de santé ?

Les services proposés correspondent-ils aux besoins et aux attentes des populations ?

Quel est le degré des contraintes socioculturelles dans la fréquentation ?

Outils

Les outils comme l'exploitation des registres statistiques (registre de consultation, taux de couverture), l'analyse des documents de planification et l'analyse des rapports de vaccination peuvent être utilisés.

Principaux obstacles

Les contraintes sont l'accessibilité des registres, la fiabilité des données, l'analphabétisme des populations, l'insuffisance des actions d'IEC.

II - Accès à l'information

Question-clef : Est-ce que les données sont accessibles aux populations ?

Les médias en particulier et les radios sont-ils présents ?

L'information est-elle donnée dans un langage clair ?

Les groupes vulnérables ont-ils accès à l'information ?

Outils : Plan d'action sanitaire, plan local de développement, enquêtes sociales.

III-Analyse de l'information

Existe-t-il des compétences pour simplifier l'information ?

IV-Quelles sont les forces en présence ?

Ces forces peuvent-elles travailler ensemble ? Existe-t-il un cadre de concertation ? Ces forces partagent-elles une vision commune ?

Outils : Répertoire des intervenants, création de cadres de concertation, mise en place de commissions techniques.

Obstacles : On peut noter le manque ou le non respect des engagements, les conflits d'intérêt et les rivalités pour le leadership.

V Changements

Existence de mécanismes documentés pouvant impulser des changements ? Quelles sont leurs performances ? Le plan de développement local est-il un cadre de négociation favorable aux changements négociés ? Les mécanismes de diffusion de l'information sont-elles institutionnalisées ? La population est-elle suffisamment impliquée ?

Outils : Evaluation des mécanismes, organisation de focus group

Obstacles : Insuffisance des ressources financières et humaines, appui pour les autres acteurs, faible structuration de la Société Civile

GROUPE 3 : DECENTRALISATION/BUDGET

Question 1 : Besoins de renforcement des capacités et d'échanges

- Identification et inventaire des outils pour faciliter l'apprentissage
- Application test des outils pour identifier leurs forces et faiblesses
- Mise à niveau et formation des acteurs
- Partage du contenu des documents politiques (DRSP, OMD) etc.
- Visites d'expériences et échanges sur le CCAP
- Développement d'une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer en direction de l'Etat et du secteur privé

Question 2 : Mécanismes d'apprentissage pour institutionnaliser le CCAP

Mise en relation des acteurs à travers un réseau d'apprentissage selon ces principes :

- Définition des rôles et responsabilités
- Flexibilité et disponibilité des structures
- Capitalisation et mise en commun des ressources communes
- Autonomie des membres dans l'initiative et l'action
- Application des outils par les membres et feedback au réseau

Question 3 : Participation de la population

Chaque acteur doit contribuer d'une manière ou d'une autre au processus.

Types de participation:

- Mise en relation et partage d'expériences
- Expérimentation et Institutionnalisation
- Diffusion des cas de réussite

Exemples de potentiel de participation :

Chaque institution peut apporter sa valeur ajoutée, par exemple :

L'USAID peut appuyer l'élargissement du processus dans les programmes qu'il soutient,

Le CERP à travers son service des Eaux et forêts doit être le réceptacle des conventions locales,

Le PADMIR peut contribuer à l'application des outils,

Le RADI peut partager son expérience,

Le CADEP peut contribuer à son expérimentation au niveau d'un de ses sites et contribuer à sa diffusion à travers sa plate-forme,

L'ENEA en tant que structure de formation peut aider à une institutionnalisation académique,

L'AFARD peut remplir un rôle de plaidoyer,

La Communauté Rurale de Ndiagianiao peut servir de site pour les visites d'expériences,

Le réseau « Réussir la décentralisation » peut aider à la documentation et la capitalisation sur le transfert de compétences, la planification en GRN/Intercommunalité et l'application des outils.

Modalités

La communication, la vulgarisation et la diffusion constituent des modalités de partage.

JOUR 2

SYNTHESE DES TRAVAUX D'ATELIER SUR LE NETWORKING

Le deuxième jour a été consacré à des travaux en atelier sur les modalités de mise en place d'un cadre d'échange et de partage. La discussion s'est focalisée sur plusieurs questions.

Question 1 : Besoins de renforcement des capacités

Besoins en renforcement des capacités de formation

- Approfondissement du concept CCAP
La revue documentaire et l'inventaire des outils sont des stratégies d'approfondissement de l'approche.
- Mise à oeuvre du processus
Les institutions appliquent l'approche sur leurs zones d'intervention.

Besoins en renforcement des capacités d'échange

- Capitalisation et diffusion d'expériences existantes
- Partager le contenu des documents de politiques (DRSP, OMD) etc.

Question 2 : Mécanismes d'apprentissage pour institutionnaliser le CCAP

Cadre : Il est recommandé la mise en place d'un réseau avec des groupes thématiques selon des principes et des stratégies clarifiés.

Principes

- Partage des rôles et responsabilités
- Flexibilité et disponibilité des institutions
- Autonomie d'initiative et d'action
- Utilisation rationnelle des ressources
- Réciprocité et feedback au réseau
- Mise en place d'un mécanisme d'apprentissage

Stratégies

- Lobbying et Plaidoyer
- Alliances stratégiques
- Capitalisation progressive du processus

Question 3 : Participation des membres du réseau

Types de membres :

- Citoyens /Personnes ressources
- Société civile (ONG, Associations, OCB, Groupements de Femmes)
- Institutions (Etat, Collectivités Locales, Médias, Recherche, Formation)

Partenaires du réseau:

- Etat
- Collectivités Locales
- Organismes d'appui au développement

Modalités de partenariat

- Recherche et mis à disposition de l'information
- Mobilisation des ressources
- Mise en relation
- Expérimentation et partage d'expériences
- Institutionnalisation académique de l'approche dans les écoles de formation
- Diffusion et documentation

Coordination et animation du réseau

Point focal : IIED

Animation par les groupes thématiques

- Santé
- Education
- Décentralisation
- Médias

Débats

L'identification des différents groupes thématiques a relancé les débats sur les différentes contraintes auxquelles font face autant l'Etat que les collectivités locales et la communauté.

- Il n'existe pas un réel changement du schéma institutionnel alors que les populations sont effectivement engagées dans le processus de la décentralisation. Cet aspect pose du coup le problème de l'accès aux ressources pour les collectivités locales. L'absence de moyens est un handicap même si par ailleurs les fonds de dotations augmentent en valeur absolue. Des initiatives économiques locales manquent aux collectivités locales. De plus, le secteur privé ne s'implique pas suffisamment dans les affaires locales.
- Les rares ressources disponibles en terme de subventions sont alloués aux jeunes pour financer des activités sportives et culturelles à travers les ASC. Les femmes, même si elles mènent des activités génératrices de revenus, ne bénéficient pas de ces fonds. Ceci ouvre le débat sur la problématique du genre et du budget.
- D'autres contraintes ont été soulignées :
Comment les ressources sont-elles mobilisées, gérées, réparties ? La mesure de l'impact de ces ressources dans la vie des communautés est un aspect important. Le problème de la dispersion des actions a été soulevé. En effet, plusieurs ONG interviennent sans une réelle articulation malgré l'existence de PLD. Des conflits d'intérêts surviennent souvent.
- La résistance au changement pourrait provenir de l'Etat qui doit définir un espace d'institutionnalisation des réformes. Ceci appelle à une réflexion sur la légitimité de la participation des populations dans le processus décisionnel. En plus de ces aspects «pratiques», il est important que l'Etat soit suffisamment engagé dans un processus de démocratisation.

JOUR 3 Travaux en plénière

Cette journée a été consacrée à une discussion en plénière pour planifier les activités immédiates de suivi (*way forward*) de l'atelier et à la présentation d'un pré-rapport de l'atelier. Les activités de planification sont déclinées en terme d'engagements pris par des participants qui se sont portés volontaires.

I – Validation thématique :

Trois thèmes principaux sont retenus :

- 1- Santé
- 2- Education
- 3- Décentralisation

Le **genre** et la **pauvreté** sont considérés comme des aspects transversaux.

II – Définition des thèmes et choix des sites pour la mise en œuvre des activités de CCAP.

- Oxy jeunes s'est engagé à être la voix du CCAP à travers des activités que la radio communautaire a déjà commencé à développer.
- CARP au Bénin dans la perspective sous régionale s'intéresse à ce processus à travers les thématiques : Décentralisation, Education, Santé

1 USAID : mise en œuvre thématique Santé, Décentralisation, Education

Activités : réunions avec les partenaires

Objectif : mis en relation et exploration des possibilités d'appui

Responsable : Sidy Sissokho

2 Oxyjeunes

Renforcement des capacités en CCAP

Echanges d'expériences et Capitalisation

Responsable : Omar Seck Ndiaye

3 Alliance des Radios Communautaires (ARC)

- Formation des autres membres
- Diffusion des pratiques
- Emissions sur le thème

Responsable : Omar Seck Ndiaye

4 Forum Civil

- Restitution de l'étude sur la corruption dans le secteur de la santé
- Documentation et diffusion des îlots de bonne gouvernance

Responsable : Ousmane Seck

5 RADI

- Expérimentation du Budget Participatif dans ses terrains
- Participation citoyenne

Responsable : Ababacar Ndiaye

6 ENEA/ATEGU

- Institutionnalisation académique
 - Mise en relation réseau (communes, arrondissements, Dakar) (expérimentation)
- Responsable : Latyr Diouf

7 CONGAD

- Journée d'informations sur le CCAP au niveau des ONG membres
 - Mise à disposition pour le réseau de documents de politiques sectorielles (PNDS/PDIS, PRN etc)
- Responsable : M'Baye Niang

8 – IIED

- Page Web réseau
 - Recherche documentaire collective
 - Formation
 - Mise en relation au niveau de la sous-région
 - Partage de l'expérience
- Responsable : Awa F. Bâ

9 – Ministère du Plan

- Interface avec le Plan
- Responsable : Gadio

10 – IAGU

- Offre d'accès à la base documentaire
- Responsable : Salimata Seck

11- Mali

- Renforcement des capacités des équipes locales
 - Diffusion concept CCAP
- Responsable : Ousmane Samaké

12 – CIG

- Journées de sensibilisation
 - Formation
 - Documentation
- Responsable : Rokhaya Diallo

13- Ministère des finances :

- Mise à disposition de textes en cours (réformes, Cadre de Dépenses à Moyen Terme)
 - Formation
- Responsable : Idrissa Ndiaye

14 – ANCR/CAEL

- Séances d'informations, mise à niveau pour impliquer les Collectivités Locales à la pratique de la CCAP (CR en particulier)
- Responsable : Mbaye Ndao

15 – CARP

Objectifs

- Vulgariser le CCAP
- Développer des outils dans les 04 communes pilotes (Santé, éducation, décentralisation)

Activités

- Renforcement des capacités des organisations, SC
- Formation CCAP
- Evaluer les formations
- Capitaliser et diffuser les expériences
- Mise en place d'un réseau régional

Responsable : Claude DJODI

16 – Ministère de l'Education

- Sensibiliser les autorités centrales/ locales
- Mise à disposition et documentation
- Faciliter l'ancrage dans le système pour le CCAP
- Intégrer le CCAP dans le processus de planification au niveau central et local
- Recherche de partenaires financiers pour appuyer le processus CCAP dans le secteur de l'éducation

Responsable : Mboup

17 – Ministère de la Santé et de la Prévention

- Porter à l'attention des responsables et autorités l'information sur le CCAP
- Mise à disposition de documents
- Abriter un séminaire sur le CCAP

Responsable : IIAF / CAS / PNDS

18 – Ministère des Collectivités Locales / Décentralisation

- Mise en relation / Diffusion
- Appui réseau pour renforcer les capacités
- Mis à disposition de documents
- Documentation des expériences d'application du CCAP dans les CR

Responsable : El Hadji Malick Cissé

19 IIED est chargé :

- suivi des engagements et des rappels online
- envoi rapports aux plus hautes autorités

Débats du Jour III

La définition des termes de références (TDR) pour le CCAP a fait l'ordre du jour des débats du troisième jour. Il fallait déterminer le point focal, les missions et mobiliser les ressources humaines et financières. Les radios communautaires peuvent servir de levier pour ancrer le concept au niveau local. Ainsi Manoré FM à travers la problématique Genre, Oxy jeune à travers l'approche communautaire et Penth avec l'exemple du budget participatif sont autant de pistes.

Par ailleurs, l'Etat travaille beaucoup sur la bonne gouvernance locale, et il existe déjà beaucoup de documents de base relatifs à cette problématique. Partant de ce constat, il serait opportun d'institutionnaliser la recherche-action. A ce titre, le FENU à travers le PNUD peut

aider à la capitalisation des bonnes pratiques. Il serait également judicieux de lier le CCAP avec la bonne gouvernance en prenant comme point d'entrée les différents groupes thématiques identifiés comme base d'expérimentation.

A travers l'approche faire-faire initiée dans le secteur de la santé au Sénégal, l'Etat a pu impliquer la société civile dans l'action publique et expérimenter la participation directe des populations

Sur le plan juridique, les textes exigent une participation des populations ce qui consacre tout refus de l'Etat de les intégrer comme un délit. Dans la diffusion du concept, il serait également souhaitable d'intégrer le ministère du NEPAD et de la bonne gouvernance. Il existe par ailleurs un réseau, un programme de bonne gouvernance, une délégation du management public logée à la primature qui pourraient participer à la formation et à la sensibilisation.

La Banque Mondiale pourrait également servir à donner plus de voix au concept à travers ses différents programmes en cours d'exécution. La rédaction d'articles pour le « forum », (journal du forum civil), l'intégration des réseaux de journalistes et la création d'un groupe d'initiatives CCAP pourraient être autant d'espaces de promotion du concept.

Un débat a également porté sur les niveaux d'intervention du CCAP à savoir le local ou le global

- Au niveau local, la décentralisation est une bonne portée d'entrée
- Au niveau national, l'Etat et ses ministères peuvent servir d'ouverture

La problématique du genre a été longuement débattue, il a été retenu qu'au lieu d'en faire un thème à part, le genre pourrait avec les médias constituer une approche transversale. Il peut également constituer un principe transversal à plusieurs entrées :

- genre et éducation
- genre et santé
- genre et décentralisation

Le secteur privé peut également être un partenaire certain pour la diffusion du CCAP. A ce titre, il est indispensable de rechercher et d'expérimenter toute piste pouvant déboucher sur l'autonomie financière des collectivités locales. Des réseaux comme le CONGAD peuvent constituer des points focaux décentralisés pour diffuser le concept à travers les régions : Kaolack, Ziguinchor, Dakar etc...

Quelques principes retenus :

Intégrer le CCAP dans toutes les activités de terrain selon une dynamique progressive
Promouvoir la recherche-action et collaborer avec des chercheurs déjà formés avec le CONGAD et autres.

Créer un noyau scientifique : RADI, RADDHO, Forum civil et faire de chaque groupe thématique un pôle de recherche.

Intégrer les pays comme le Mali et le Bénin ainsi que d'autres pays de la sous-région partenaires de IIED(Niger, Burkina).

Conclusion

L'atelier a été clôturé par le doyen d'âge et PCR de Fissel, Sagar DIOUF qui a retracé toutes les attentes des collectivités locales et toutes les difficultés inhérentes au processus. Il avait auparavant partagé avec les participants les résultats de l'application du budget participatif dans sa communauté rurale.

Les bases d'une application effective du CCAP ont été posées au terme de ce second atelier. Le processus avancé de démocratisation, le dynamisme et la relative autonomie des médias, la participation de plus en plus remarquable de la société civile sont autant d'atouts pour la diffusion et la mise en œuvre du concept au Sénégal. Sans minimiser les obstacles existants, une bonne circulation de l'information et un effort de transparence de la part des divers acteurs engagés peuvent servir de gage pour relever les défis que se fixent le CCAP.